

DÉPARTEMENT
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

CONSEILLERS
en exercice : 29

Certifié publié électroniquement
sur le site de la Commune

Convocation faite le
vendredi 11 juillet 2025

EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Givet

Séance du mardi 22 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le mardi vingt-deux juillet à quatorze heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, et après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Robert ITUCCI, Maire.

Cette nouvelle séance de Conseil Municipal fait suite à l'absence de quorum pour l'étude des questions 2025/07/78, 2025/07/79 et 2025/07/80 relatives au Centre Socioculturel l'Alliance, constatée lors du Conseil Municipal convoqué le jeudi 17 juillet 2025.

Etaient présents : Messieurs Dominique HAMAIDE, Alain PRESCLER, Madame Jennifer PÉCHEUX, Messieurs Antoine PÉTROTTI, Gérard DELATTE, Madame Frédérique CHABOT, Messieurs Claude GIGON, Claude WALLENDORFF, Mesdames Murielle KRANYEC, Isabelle FABRE, Monsieur Éric VISCARDY, Madame Carole AVRIL.

Absents excusés : Mesdames Angélique WAUTOT (pouvoir à Madame Murielle KRANYEC), Sylvie DIDIER, Sandrine LEMAIRE, Roseline MADDI, Messieurs Messaoud ALOUI, Christophe GENGOUX, Mesdames Pauline COPPÉ, Adélaïde MICHELET, Monsieur Sabri IDRISOU, Mesdames Amélia MOUSSAOUI, Delphine SANTIN-PIRET, Monsieur Éric SAUVETRE (pouvoir à Monsieur Éric VISCARDY), Madame Isabelle BLIGNY, Messieurs Raphaël SPYT, Antoine DI CARLO (pouvoir à Madame Isabelle FABRE), Madame Sabrina MOREL.

Mme Jennifer PECHEUX est nommée secrétaire de séance.

~~~~~

***2025/07/78 - Centre Socioculturel l'Alliance : approbation des comptes de l'exercice 2024.***

Le Maire expose que les comptes 2024 nous ont été transmis par le Président de l'Association. Le compte de résultat 2024 présente un déficit de 37 157,31 €.

En 2023, le résultat présentait un excédent de 17 416,70 €. Les comptes ont été approuvés par l'Assemblée Générale du 13 juin 2025. Le total des capitaux propres de l'Association est de 10 330,42 € au 31 décembre 2024.

Pour mémoire, la subvention de la Ville s'est élevée à 195 585 €, hors charges supplétives (83 814,94 €), soit 32,52 % des recettes et 30,62 % des dépenses de l'association.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à la majorité [Monsieur Dominique HAMAIDE, Madame Jennifer PECHEUX, Messieurs Antoine PETROTTI, Claude GIGON et Claude WALLENDORFF, membres du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participent ni au débat ni au vote ; 6 abstentions : Mesdames Frédérique CHABOT, Isabelle FABRE (avec pouvoir de Monsieur Antoine DI CARLO), Monsieur Éric VISCARDY (avec pouvoir de Monsieur Éric SAUVETRE) et Madame Carole AVRIL] :

- **approuve** les comptes arrêtés du Centre Socioculturel "l'Alliance" pour l'exercice 2024.

#### ***2025/07/79 - Centre Socioculturel l'Alliance : budget 2025.***

Le Maire expose que, la convention entre le Centre Socioculturel l'Alliance et la Ville, dispose que le budget de l'association doit être transmis à la Ville, pour être approuvé par le Conseil Municipal.

L'association nous a remis le projet de budget prévisionnel pour 2025. Celui-ci a été approuvé par l'Assemblée Générale du 13 juin 2025.

Ce budget prend en compte une subvention de fonctionnement de la Ville d'un montant équivalent à 2024 soit 195 585 €. Cela correspond à la politique municipale de maintenir les subventions aux associations.

Le budget est équilibré à la somme de 692 291 € avec les charges supplétives estimées à 83 800 €, qui s'élevaient en 2024 à 83 814,94 €.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à la majorité [Monsieur Dominique HAMAIDE, Madame Jennifer PECHEUX, Messieurs Antoine PETROTTI, Claude GIGON et Claude WALLENDORFF, membres du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participent ni au débat ni au vote ; 3 contre : Madame Frédérique CHABOT, Monsieur Éric VISCARDY (avec pouvoir de Monsieur Éric SAUVETRE) ; 5 abstentions : Mesdames Murielle KRANYEC (avec pouvoir de

Madame Angélique WAUTOT), Isabelle FABRE (avec pouvoir de Monsieur Antoine DI CARLO), Carole AVRIL] :

- **approuve** le budget 2025 du centre Socioculturel l'Alliance pour l'exercice 2025.

***2025/07/80 - Centre Socioculturel l'Alliance : subvention de fonctionnement 2025.***

Le Maire expose que le Centre Socioculturel l'Alliance sollicite une subvention de fonctionnement 2025 d'un montant de 195 585 €.

Pour mémoire, un premier acompte d'un montant de 97 793 € a été attribué au Centre Socioculturel l'Alliance, au titre de 2025 par délibération n° 2024/12/83 du 23 décembre 2024.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu, après avis de la Commission des Finances, après en avoir délibéré, à la majorité [Monsieur Dominique HAMAIDE, Madame Jennifer PECHEUX, Messieurs Antoine PETROTTI, Claude GIGON et Claude WALLENDORFF, membres du Conseil d'Administration de l'Alliance, ne participent ni au débat ni au vote ; 2 abstentions : Monsieur Éric VISCARDY (avec pouvoir de Monsieur Éric SAUVETRE)], décide :

- **d'arrêter** la subvention 2025 de l'Alliance au montant de 195 585 €.